



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Mairie de Gentilly

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 novembre 2022

N° 221122274

HABITAT/LOGEMENT - Approbation du Manifeste issu des assises de ' L'habitat dans tous ses états '

L'an deux mil vingt deux, le vingt deux novembre à vingt heures trente, les Membres composant le Conseil Municipal de GENTILLY, légalement convoqués le 15 novembre 2022 par Mme TORDJMAN, Maire, se sont réunis en Salle des fêtes, sous sa Présidence.

PRESENTS Mme TORDJMAN - M. DAUDET - M. AGGOUNE - M. ALLAIS - Mme JOUBERT - Mme HERRATI - M. BOMBLED - M. LE ROUX - Mme GRUOSSO - Mme HUSSON-LESPINASSE - M. CRESPIEN - M. GUITOUNI - Mme ALITA - M. MASO - Mme SCHAFFER - M. GIRY - Mme MAZIÈRES - Mme VÉRIN - M. PELLETIER - Mme LABADO - Mme POP - Mme SAUSSURE-YOUNG - Mme JAY - Mme CARTEAU - M. MOKHBI - M. LEFEUVRE - Mme SEHIL .

Nombre de Membres

Composant le Conseil Municipal en Exercice 33

lesquels forment la majorité des Membres en Exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'Article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents à la séance : 27

Représentés : 4

Absents excusés : 1

Absents non excusés : 1

ABSENTS REPRESENTES Mme VILATA par M. GUITOUNI - Mme GROUX par Mme JOUBERT - M. BENAOUADI par M. AGGOUNE - M. NKAMA par M. BOMBLED.

ABSENTS EXCUSES Mme MELIANE.

ABSENTS NON EXCUSES M. ELARCHE.

SECRETAIRE Bernard GIRY

La séance est ouverte à 20h00.

.../...

HABITAT/LOGEMENT - Approbation du Manifeste issu des assises de ' L'habitat dans tous ses états '

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR la proposition de Madame Marie JAY Adjointe au Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU sa délibération n°211216136 en date du 16 décembre 2021 portant approbation du lancement d'une démarche participative d'assises du logement, de l'habitat, et de l'urbanisme ;

VU le Manifeste de l'Habitat dans tous ses états ;

CONSIDERANT le lancement, lors du conseil municipal du 16 décembre 2021, d'une démarche participative autour des sujets de l'habitat, du logement et de l'urbanisme, sous la forme d'assises de l'Habitat dans tous ses états ;

CONSIDERANT que l'objectif de ces assises était d'informer largement les habitant.es de la situation actuelle de la crise du logement et de favoriser la participation citoyenne ;

CONSIDERANT le souhait de la municipalité de mettre en place quatre grandes étapes de concertation afin de confirmer la pertinence de la démarche engagée, en adéquation avec les besoins de la population.

CONSIDERANT l'accord majoritaire sur le contenu du Manifeste se dégageant du questionnaire mis à disposition des participants lors de la soirée du 27 septembre 2022 dont 50% ont répondu qu'il restituait complètement leurs propositions ;

CONSIDERANT qu'au regard de la démarche engagée, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le Manifeste afin qu'il soit transmis à l'ensemble des acteurs ciblés comme co-décisionnaires ;

APRES examen par la Commission « Une ville écologique à l'urbanisme maîtrisé avec des logements accessibles pour tous » en date du 17 novembre 2022.

DELIBERE

ARTICLE 1^{er} - **APPROUVE** le Manifeste *l'Habitat dans tous ses Etats*.

ARTICLE 2 - **AUTORISE** l'autorité territoriale à le mettre en œuvre.

Par 25 voix pour, 4 voix contre, 2 voix abstentions,

Affiché le 25 novembre 2022

Reçu en préfecture le 25 novembre 2022

Identifiant de l'acte : 094-219400371-

20221122-8368-DE-1-1

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus,

Et ont, au registre, signé les membres présents.

LA MAIRE,
Patricia TORDJMAN

